

Mairie SAINT JEAN LACHALM

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 15 Juillet 2021

Présents

Delphine CHACORNAC, Paul BRAUD, Denis BRAUD, Paul RODDE, Sylvain BERAUD, Denis GERENTON, Stéphane GORY.

Absents :

Thomas CHAVEROT, Fabienne BESSE, Isabelle GAILLARD.

Secrétaire de séance : Delphine CHACORNAC

ORDRE DU JOUR

- Création d'un poste d'attaché
- Inscription d'un itinéraire au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnées
- Demande de fonds de concours à la communauté de Communes pour des travaux de voirie
- Travaux bâtiments
- Questions diverses

Création d'un poste d'attaché

Annick Joumard, secrétaire de mairie, a été inscrite sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Attaché territorial au titre de la promotion interne. Pour cela, il faut voter pour la création de ce nouveau poste à compter du 1er septembre 2021. La création du poste a été voté à l'unanimité.

Inscription d'un itinéraire au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnées

Il existe sur la commune de Saint Jean Lachalm 4 Chemins de Petite Randonnée (PR) et 1 chemin de Grande Randonnée (GR).

- Circuit d'Arzac PR244
- Mont Recours et Bois Grand PR310
- Les Maisons Fortes PR313
- Les Villages Templiers PR315
- Tour des Volcans du Velay GR40

Dans le cadre de la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnées géré par le Département, nous devons nous engager à garder ces chemins sur le bien public communal afin de le laisser libre d'accès. Le balisage est établi par la Communauté de Communes et l'entretien par la commune. Le nouveau PDIPR est adopté à l'unanimité.

Mairie SAINT JEAN LACHALM

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Demande de fonds de concours à la communauté de Communes pour des travaux de voirie

Afin d'obtenir une subvention de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes pour les travaux de voirie, nous faisons parvenir le devis qui s'élève à **60 257,50 Euros**.

Voté à l'unanimité

Travaux bâtiments

Suite au dernier Conseil Municipal où avait été approuvé des demandes de devis par lots pour les différents travaux à mettre en œuvre, il a été décidé de les attribuer ainsi :

Lot Maçonnerie Aménagement extérieurs Mairie :

- Entreprise STPPV pour un total de **29 720,00 Euros**

Lot Menuiserie Extérieure :

- Entreprise Bonnidat pour un total de **58 620,75 Euros**

Le lot peinture va être relancé compte-tenu de l'absence de réponse malgré les nombreuses sollicitations individuelles.

Questions diverses

Demande d'un abri bus pour les collégiens. Une demande sera effectuée auprès de la Région qui subventionne les abris bus.

Des problèmes d'organisation ont été relevés notamment pour la garderie. Il a été décidé de travailler sur un règlement intérieur de la garderie et de la cantine qui sera soumis au prochain Conseil Municipal.